
Renvoi au comité de salut public de la lettre de Fouché, représentant près les départements du Centre et de l'Ouest, envoyant des dons en argent et or, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la lettre de Fouché, représentant près les départements du Centre et de l'Ouest, envoyant des dons en argent et or, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 518;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41759_t1_0518_0000_11;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

Fait et arrêté dans la maison commune d'Agde, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition :

A. LE PELLETIER, *maire*; THÉVENEAU aîné, *secrétaire greffier*.

Adresse de la Société républicaine de Charly-sur-Marne; elle demande que la tête du frère de Georges et celle de la parente de l'infâme Pitt, tombent en expiation de l'attentat horrible commis à Toulon contre la représentation nationale.

Elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la société républicaine de Charly-sur-Marne (2) :

Adresse de la société républicaine de Charly-sur-Marne, arrêtée en la séance du cinquième jour du second mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Nous avons vu dans notre journal l'arrivée du frère de Georges et d'une parente de Pitt à Paris. La nation entière crie vengeance depuis l'attentat horrible commis contre la représentation nationale à Toulon. Nous vous demandons, citoyens, que la tête du frère de George et de cette parente de l'infâme Pitt tombent et que tous les tyrans de l'Europe sentent enfin qu'ils ne nous insultent pas en vain. Restez fermes à vos postes, que les administrations soient promptement renouvelées, et la France sera sauvée.

« Salut et fraternité.

CAPPET, *président*; E. DETEL, *ex-secrétaire pour l'absent*.

Lettre de Carpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, par laquelle il fait part des mesures vigoureuses qu'il a prises contre les Anglais et les ennemis de l'intérieur; partout des moulins, des fours, des ateliers et des forges en activité; partout l'appareil de la guerre. Le département de la Manche est devenu un arsenal et un temple pour la liberté.

Insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre de J.-B. Le Carpentier (4) :

Jean-Baptiste Le Carpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, au Président de la Convention nationale.

« Saint-Waast-la-Hougue, le 12^e jour du 2^e mois, l'an II de la République une et indivisible.

« Occupé particulièrement à la surveillance des côtes depuis que mon collègue Garnier est à

l'armée d'Avranches, j'arrivai hier soir à Saint-Waast-la-Hougue, le point le plus intéressant de ces parages, après Cherbourg. Sans doute les braves citoyens de la Hougue et des campagnes environnantes croyaient que la Convention nationale arrivait tout entière au milieu d'eux. Vous eussiez vu un immense rivage éclairé de mille et mille flambeaux dont la lueur réfléchie dans les ondes présentait une mer de feu aux regards surpris et flattés; ce même rivage retentissait des détonations menaçantes de l'artillerie, des cris bien prononcés de la haine de ses habitants contre l'Angleterre et des expressions énergiques de son inviolable dévouement à la liberté. Pourquoi donc cet Anglais si fier et si lâche ne s'est-il pas avisé de venir éteindre les flambeaux qui le narguaient sur le rivage? Il aurait éprouvé que leur flamme même n'était qu'une étincelle auprès de la flamme qui brûle dans l'âme des habitants de ces contrées, et c'est bien alors qu'il aurait été dévoré entre deux feux.

« J'aurais continué la visite des côtes sans une lettre de mon collègue Garnier, d'après laquelle je vais me rendre provisoirement à Saint-Lô, pour y combiner de nouvelles dispositions militaires. Il vous aura sans doute donné des nouvelles de l'armée d'Avranches.

« Pendant que nous serrons les rebelles et que nous nous prémunissons contre l'Anglais, nos ennemis subalternes ne sont point négligés. Toujours des suspensions et des arrestations, toujours une surveillance vigoureuse et impassive, fonctionnaires de toute espèce, conspirateurs de tout habit, gens suspects de tout sexe et de tout âge, tous sont poursuivis, tous rendent hommage à l'égalité en se nivelant devant elle au passage des guichets qui leur donne entrée dans les prisons. D'un autre côté, nous levons sans cesse des bataillons, les uns partent pour l'Île-et-Vilaine, les autres remplacent ceux-ci et seront remplacés eux-mêmes, s'il en est besoin; les administrateurs de ce département secondent les représentants du peuple avec un zèle égal; partout des moulins, des fours, des ateliers et des forges en activité; partout l'appareil de la guerre et l'action du républicanisme; en un mot, le département de la Manche est devenu un arsenal et un temple pour la liberté.

« LE CARPENTIER. »

Lettre de Fouché, représentant du peuple près les départements du Centre et de l'Ouest, qui fait un quatrième envoi d'or et d'argent, qui s'élève à plusieurs millions. « Je n'avais plus que des jouissances à recueillir dans le département de la Nièvre; vous m'offrez des travaux pénibles à Ville-Affranchie, j'accepte avec courage cette mission : je n'ai plus les mêmes forces, mais mon cœur a toujours le même courage. »

Insertion au « Bulletin » et renvoi au comité de Salut public (1).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 36.
(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 766.
(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 36.
(4) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 735;

Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 134.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 36.